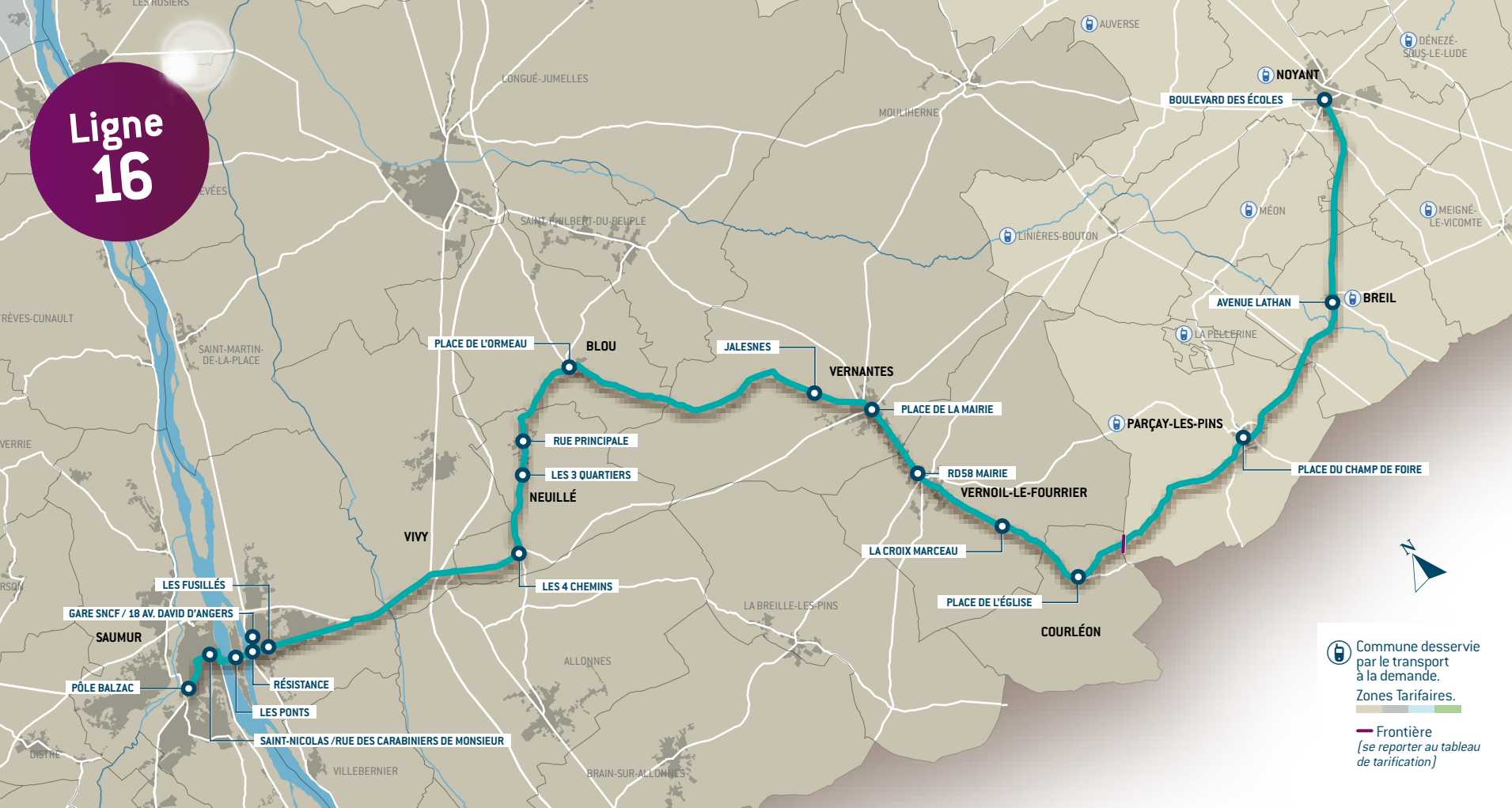


# Ligne 16



Commune desservie par le transport à la demande.  
Zones Tarifaires.  
— Frontière (se reporter au tableau de tarification)

**Vacances scolaires**

**Rentrée** lundi 3 septembre 2018

**Toussaint** du samedi 20 octobre 2018 au dimanche 4 novembre 2018 inclus

**Noël** du samedi 22 décembre 2018 au dimanche 6 janvier 2019 inclus

**Hiver** du samedi 9 février 2019 au dimanche 24 février 2019 inclus

**Printemps** du samedi 6 avril 2019 au lundi 22 avril 2019 inclus

(sous réserve d'éventuelles modifications du calendrier scolaire par l'académie)

**En cas de situation perturbée, veuillez consulter [anjoubus.paysdelaloire.fr](http://anjoubus.paysdelaloire.fr) et pour plus de précisions : Transports Voisin 02 41 74 15 00**

Cette ligne ne circule pas les jours fériés.

## Noyant >> Saumur HORAIREs des PRINCIPAUX ARRÊTs

JOURS DE FONCTIONNEMENT		
Circule pendant les périodes scolaires		Me S
Circule pendant les vacances scolaires	LMe JVS	
Renvoi à consulter		
Numéro de service	741	270

NOYANT-VILLAGES - Bd des Écoles (Noyant)	12.45	13.30
NOYANT-VILLAGES - Avenue Lathan (Breil)	12.50	13.35
NOYANT-VILLAGES - Place du Champ de Foire (Parcay-les-Pins)	12.57	13.42
COURLÉON - Place de l'Église	13.05	13.50
VERNOIL-LE-FOURRIER - La Croix Marceau	13.08	13.53
VERNOIL-LE-FOURRIER - RD 58 Mairie	13.13	13.58
VERNANTES - Place de la Mairie	13.17	14.02
VERNANTES - Jalesnes	13.20	14.05
BLOU - Place de l'Ormeau	13.29	14.14
NEUILLÉ - Rue Principale	13.33	14.18
NEUILLÉ - Les 3 Quartiers	13.35	14.20
NEUILLÉ - Les 4 Chemins	13.37	14.22
SAUMUR - Saint-Lambert-des-Levées, les Fusillés	13.45	14.30
SAUMUR - Gare SNCF/18 av. David d'Angers	13.50	14.35
SAUMUR - Résistance	13.52	14.37
SAUMUR - Les Ponts	13.53	14.38
SAUMUR - Saint-Nicolas, rue des Carabiniers de Monsieur	13.55	14.40
SAUMUR - Pôle Balzac	14.00	14.45

## Saumur >> Noyant HORAIREs des PRINCIPAUX ARRÊTs

JOURS DE FONCTIONNEMENT		
Circule pendant les périodes scolaires		Me S
Circule pendant les vacances scolaires		LMe JVS
Renvoi à consulter		
Numéro de service	271	793

SAUMUR - Pôle Balzac	17.45	17.45
SAUMUR - Saint-Nicolas, rue des Carabiniers de Monsieur	17.50	17.50
SAUMUR - Les Ponts	17.53	17.53
SAUMUR - Résistance	17.55	17.55
SAUMUR - Gare SNCF/18 av. David d'Angers	17.57	17.57
SAUMUR - Saint-Lambert-des-Levées, les Fusillés	18.00	18.00
NEUILLÉ - Les 4 Chemins	18.08	18.08
NEUILLÉ - Les 3 Quartiers	18.10	18.10
NEUILLÉ - Rue Principale	18.12	18.12
BLOU - Place de l'Ormeau	18.16	18.16
VERNANTES - Jalesnes	18.26	18.26
VERNANTES - Place de la Mairie	18.29	18.29
VERNOIL-LE-FOURRIER - RD 58 Mairie	18.32	18.32
VERNOIL-LE-FOURRIER - La Croix Marceau	18.37	18.37
COURLÉON - Place de l'Église	18.40	18.40
NOYANT-VILLAGES - Place du Champ de Foire (Parcay-les-Pins)	18.48	18.48
NOYANT-VILLAGES - Avenue Lathan (Breil)	18.55	18.55
NOYANT-VILLAGES - Bd des Écoles (Noyant)	19.00	19.00

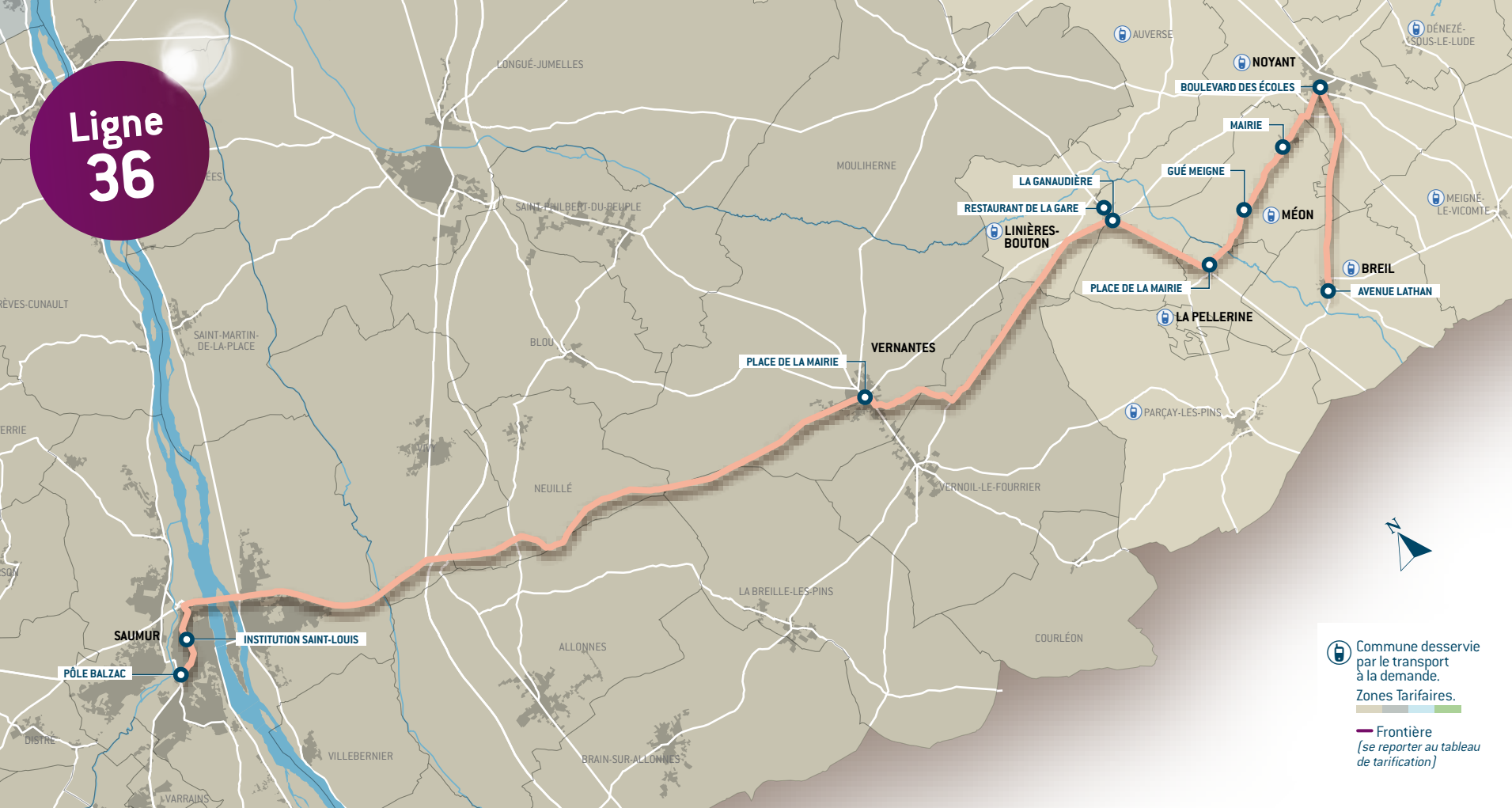


## HORAIREs DU 3 SEPTEMBRE 2018 AU 5 JUILLET 2019

**Lignes 16-36 SAUMUR >> NOYANT**



# Ligne 36



Commune desservie par le transport à la demande.  
Zones Tarifaires.  
— Frontière (se reporter au tableau de tarification)

## Noyant >> Saumur HORAIREs des PRINCIPAUX ARRÊTs

JOURS DE FONCTIONNEMENT		
Circule pendant les périodes scolaires	L	LM/Me JV
Circule pendant les vacances scolaires		
Renvoi à consulter		
Numéro de service	265	266

NOYANT-VILLAGES - Avenue Lathan (Breil)	06.25	
NOYANT-VILLAGES - Bd des Écoles (Noyant)	06.40	06.40
NOYANT-VILLAGES - Mairie (Méon)	06.44	
NOYANT-VILLAGES - Gué Meigné (Méon)	06.46	
LA PELLERINE - Place de la Mairie	06.50	
NOYANT-VILLAGES - Restaurant de la Gare (Linières-Bouton)	06.53	
NOYANT-VILLAGES - La Ganaudière (Linières-Bouton)		06.50
VERNANTES - Place de la Mairie		07.00
SAUMUR - Institution Saint-Louis	07.25	07.28
SAUMUR - Pôle Balzac	07.27	07.35
SAUMUR - Lycée Carnot et Jean Bertin	07.29	
SAUMUR - Lycée Duplessis Mornay	07.31	

Cette ligne ne circule pas les jours fériés.

## Saumur >> Noyant HORAIREs des PRINCIPAUX ARRÊTs

JOURS DE FONCTIONNEMENT			
Circule pendant les périodes scolaires	Me	V	LM JV
Circule pendant les vacances scolaires			
Renvoi à consulter			
Numéro de service	268	269	267

SAUMUR - Institution Saint-Louis		18.00	
SAUMUR - Lycée Duplessis Mornay		18.04	
SAUMUR - Lycée Carnot et Jean Bertin		18.06	
SAUMUR - Pôle Balzac	12.30	18.15	18.15
VERNANTES - Place de la Mairie	12.55		18.40
NOYANT-VILLAGES - La Ganaudière (Linières-Bouton)	13.05		18.50
NOYANT-VILLAGES - Restaurant de la Gare (Linières-Bouton)		18.44	
LA PELLERINE - Place de la Mairie		18.48	
NOYANT-VILLAGES - Gué Meigné (Méon)		18.51	
NOYANT-VILLAGES - Mairie (Méon)		18.53	
NOYANT-VILLAGES - Bd des Écoles (Noyant)	13.15	19.06	19.00
NOYANT-VILLAGES - Avenue Lathan (Breil)		19.10	

Cette ligne ne circule pas les jours fériés.



LES COMMUNES CI-DESSOUS SONT DESSERVIES EN TRANSPORT À LA DEMANDE.

UN VÉHICULE PASSE VOUS PRENDRE À VOTRE ARRÊT ANJOUBUS ET VOUS AMÈNE SUR LES LIGNES RÉGULIÈRES N° 16 & 36\*



Réservation préalable obligatoire (au moins la veille avant 16h00) au 02 41 814 814  
\* Découvrez toutes les autres possibilités de transport à la demande sur [anjoubus.paysdelaloire.fr](http://anjoubus.paysdelaloire.fr)

**Communes concernées:** Échemiré, Chevirié-le-Rouge, Fougeré, Saint-Quentin-lès-Beaurepaire, Clefs, Montpollin, Saint-Martin-d'Arc, Baugé, Le Vieil-Baugé, Vaulandry, Pontigné, Bocé, Cuon, Le Guédeniau, Chartrené, Genneteil, Lasse, Auzeré, Chavaignes, Chigné, Denezé-sous-le-Lude, Linières-Bouton, Broc, Chalonnès-sous-le-Lude, Meigné-le-Vicomte, Méon, La Pellerine.

## TARIFS COMMERCIAUX

Nb. de zones	Règle de tarification	Ticket unité	Carnet 10 tickets	Abon. mensuel	Abon. annuel*
1	Intérieur d'une frontière ou franchissement d'une frontière	2,00 €	15,00 €	48,00 €	41,00 €

\*coût mensuel valable pour un engagement d'un an.  
Des abonnements intermodaux avec les réseaux urbains et la SNCF existent.  
Plus d'infos sur [Anjoubus.paysdelaloire.fr](http://Anjoubus.paysdelaloire.fr)

## TARIFS spécifiques

**Tarif solidarité** (carte délivrée en gare routière ou formulaire à retirer en mairie), réservé aux bénéficiaires du RSA et leurs ayants droit, aux demandeurs d'emploi, stagiaires de la formation professionnelle, personnes en contrat aidé dont le QF < 700 €.

**Tarif Icar** (carte délivrée en mairie ou en gare routière), pour les jeunes de moins de 25 ans résidant ou scolarisés en Maine-et-Loire.

**Tarif Icar +** (carte délivrée en gare routière), pour les étudiants boursiers.

**Tarif des personnes en situation de handicap**

Demi-tarif sur tous les titres (sur présentation de la carte d'invalidité d'un taux > ou égal à 80 %)

**Billet groupe** (valable de 2 à 6 personnes pour la journée).

## OÙ se renseigner

**Gare Routière - Esplanade de la gare - ANGERS**  
tél. 02 41 36 29 46, ouvert du lundi au samedi de 6 h 15 à 19 h 15.

**Gare routière - 28, Place de la gare de l'État - SAUMUR**  
tél. 02 41 51 11 87, ouvert du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 15 et de 14 h 00 à 18 h 15.  
et sur [anjoubus.paysdelaloire.fr](http://anjoubus.paysdelaloire.fr)

## OÙ acheter son titre

Tous les titres sont disponibles en gare routière. Les tickets à l'unité et les carnets de 10 tickets sont également vendus à bord des véhicules.



Ce document est imprimé sur papier recyclé pour le respect de l'environnement